



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Ryan.Murray4@forces.gc.ca

**Proposal To: National Defence Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqués(s).

<b>Title/Titre</b> Équipement d'essai pour réseaux à fibres optiques et réseaux physiques	<b>Solicitation No – N° de l'invitation</b> W6399-21-LG31/A
<b>Date of Solicitation – Date de l'invitation</b>	
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b> Attention: Ryan Murray, DLP 8-2-3-2  Ryan.Murray4@forces.gc.ca	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b> 613-945-2171	<b>FAX No – N° de fax</b>
<b>Destination</b> See herein	

**Instructions:**

**Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>
At – à : 1400EST
<b>On - le : 26 octobre 2020</b>

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.....	3
1.2 ÉNONCÉ DES BESOINS.....	3
1.3 COMPTES RENDUS.....	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE .....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	6
2.4 LOIS APPLICABLES .....	6
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....</b>	<b>7</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	7
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....</b>	<b>9</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	9
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>10</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	10
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ..	10
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>11</b>
6.1 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.....	11
6.2 ÉNONCÉ DES BESOINS.....	11
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	11
6.4 DURÉE DU CONTRAT.....	11
6.5 RESPONSABLES.....	12
6.6 PAIEMENT .....	13
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	13
6.8 ATTESTATIONS.....	14
6.9 LOIS APPLICABLES .....	14
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	14
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE .....	14
6.12 ASSURANCES.....	14
6.13 EXIGENCES EN MATIÈRE D'EMBALLAGE .....	14
6.14 ASSURANCE DE LA QUALITÉ – TOUS LES ARTICLES .....	15
<b>ANNEXE A.....</b>	<b>16</b>
PRICING SCHEDULE .....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
<b>ANNEXE B DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS .....</b>	<b>20</b>
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	20

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences en matière de sécurité**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **1.2 Énoncé des besoins**

L'entrepreneur doit fournir les biens précisés, dans les quantités indiquées à l'annexe « A ».

### **1.3 Comptes rendus**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Ils doivent présenter leur demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les directives, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020-05-28), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, à l'exception des modifications suivantes :

- a) L'article 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimé en entier.
- b) Le paragraphe 20(2), Autres renseignements, est supprimé en entier.
- c) L'alinéa 2.d de l'article 05, Présentation des soumissions, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

de faire parvenir sa soumission uniquement à l'adresse précisée dans la demande de soumissions.

- d) L'article 06, Soumissions déposées en retard, est supprimé en entier.
- e) Le texte de l'article 07, Soumissions retardées, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que l'autorité contractante a reçu sa soumission dans sa totalité. Les erreurs d'acheminement ou autres problèmes liés à la messagerie électronique ayant entraîné un retard dans la soumission ne seront pas acceptés.

- f) Le paragraphe 1 de l'article 08, Transmission par télécopieur ou par le service Connexion postal, est supprimé en entier.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours.

#### **2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA***

##### Produits équivalents :

- 1) Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles précisés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a) indique la marque, le modèle ou le numéro de pièce du produit de remplacement;

- 
- 2) Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
- a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement;
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires de l'article en question précisés dans la demande de soumissions ou ne les dépasse pas.
- 3) Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir des renseignements techniques qui démontrent cette équivalence (p. ex. des dessins, des spécifications, des rapports techniques ou des rapports d'essai) ou qui démontrent que le produit de remplacement est équivalent à l'article précisé dans la demande de soumissions, à leurs propres frais et dans un délai de 15 jours civils suivant la demande. Si, dans le délai prescrit, le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements demandés, le Canada pourra déclarer la soumission non recevable.

Produits équivalents et numéro de la pièce de remplacement du fabricant de l'équipement d'origine – Échantillons

- 1) Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement ou un remplacement du numéro de pièce du fabricant de l'équipement d'origine, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.
- 2) Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le gouvernement du Canada, dans les 15 jours civils suivant la date de la demande. Les échantillons fournis par le soumissionnaire demeureront la propriété du Canada et ne seront pas considérés comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas au besoin stipulé dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

## 2.2 Présentation de soumissions par voie électronique

- a) Les soumissions doivent être présentées au ministère de la Défense nationale au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissions doivent être reçues par voie électronique, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe b).
- b) **Soumissions transmises par voie électronique : Le système de messagerie électronique ou les pare-feu du ministère de la Défense nationale peuvent refuser les courriels individuels excédant cinq (5) mégaoctets ou comprenant des éléments comme des macros ou des hyperliens intégrés, et ce, sans qu'un avis soit envoyé au soumissionnaire ou à l'autorité contractante.** Les soumissions plus volumineuses peuvent être envoyées en plusieurs courriels. L'autorité contractante accusera réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que l'autorité contractante a reçu sa soumission dans sa totalité. Le soumissionnaire ne doit pas supposer que tous ses documents ont été reçus, sauf si l'autorité contractante accuse réception de chaque document. Afin de réduire au minimum les risques de problèmes techniques, le soumissionnaire doit prévoir suffisamment de temps, avant la date et l'heure de clôture, pour recevoir l'accusé de réception de ses documents. Les documents techniques et financiers reçus après la date et l'heure de clôture seront rejetés.

Étant donné la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins quinze (15) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Les demandes de renseignements reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

Les soumissionnaires devraient indiquer aussi fidèlement que possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte leur demande de renseignements. Ils doivent prendre soin d'expliquer chaque question en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada de fournir une réponse exacte. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les articles portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le gouvernement du Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le gouvernement du Canada pourrait réviser les questions ou demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada pourrait ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas d'en transmettre la réponse à tous les soumissionnaires.

### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie électronique)

Section II : Soumission financière (1 copie électronique)

Section III : Attestations (1 copie électronique)

Les prix ne doivent figurer que dans la soumission financière. Aucun prix ne doit être indiqué ailleurs dans la soumission.

Les soumissionnaires peuvent utiliser l'annexe A pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser l'annexe A pour indiquer leurs prix, ils doivent joindre cette annexe à leur soumission financière.

Le Canada demande aux soumissionnaires de suivre les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent offrir des prix fermes, biens rendus droits acquittés (RDA), au 3153, chemin Dwyer Hill à Ashton, en Ontario, Incoterms 2010, excluant les taxes applicables. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.

#### **Établissement des prix – Demande de soumissions à articles multiples**

Pour que leur soumission soit évaluée, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles.

##### **3.1.1 Paiement électronique des factures – Soumission**

Si l'entrepreneur est disposé à accepter le paiement des factures au moyen de certains instruments de paiement électronique, il doit remplir l'annexe B, Instruments de paiement électronique, pour indiquer les instruments qu'il accepte.

Si l'annexe B, Instruments de paiement électronique, n'est pas remplie, le Canada considérera que l'entrepreneur n'accepte pas les instruments de paiement électronique pour le paiement des factures.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

### **3.1.3 Clauses du Guide des CCUA**

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, y compris les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

Les soumissionnaires doivent fournir le numéro de pièce ou l'équivalent indiqué à l'annexe A, Besoin.

#### **4.1.2 Évaluation financière**

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, biens rendus droits acquittés (RDA), au 3153, chemin Dwyer Hill à Ashton, en Ontario, Incoterms 2010, droits de douane et taxes d'accise du Canada compris, et taxes applicables exclues.

### **4.2 Méthode de sélection**

Pour être recevable, toute soumission doit être conforme aux exigences de la demande de soumissions. La soumission recevable qui présentera le prix global évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent être vérifiées à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou qu'il y a manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi que le soumissionnaire a fait, sciemment ou non, une attestation jugée fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence de l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à la suite d'une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration se trouvant sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission soit prise en compte dans le cadre du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et renseignements supplémentaires énoncés ci-dessous devraient être joints à la soumission, mais peuvent aussi être présentés par la suite. Si l'une des attestations exigées ou l'un des renseignements supplémentaires requis n'est pas fourni conformément aux exigences, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai dont il dispose pour le faire. Si le soumissionnaire ne fournit pas les attestations et les renseignements supplémentaires énoncés ci-dessous dans le délai prévu, sa soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Documents exigés**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter les documents exigés, selon le cas, pour éviter que sa proposition ne soit rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni son nom ni le nom des membres de la coentreprise du soumissionnaire, le cas échéant, ne figurent sur la « liste d'admissibilité à soumissionner restreinte par le Programme de contrats fédéraux (PCF) » disponible au bas de la page du site Web d'[Emploi et Développement social Canada – Programme du travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi.html) (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi.html).

---

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le nom du soumissionnaire, ou celui de tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la « liste d'admissibilité à soumissionner restreinte par le PCF » au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences en matière de sécurité**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Énoncé des besoins**

Le soumissionnaire doit fournir les articles énumérés à l'annexe A.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

Le document [2010A](#) (2020-05-28), Conditions générales – biens (complexité moyenne) s'applique au contrat et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications suivantes :

a. Modification de la définition de ministre :

Les termes « Canada », « État », « Sa Majesté » et « gouvernement » désignent Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre ou, s'il y a lieu, un ministre auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

#### **6.3.3 Conditions générales supplémentaires**

Le document [4001](#) (2015-04-01) Achat, location et maintenance de matériel, s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Date de livraison**

Tous les produits à livrer doivent être reçus au plus tard le 31 octobre 2021.

#### **6.4.2 Option de prolongation du contrat**

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus quatre (4) périodes supplémentaires d'une année chacune, aux mêmes conditions. L'entrepreneur

---

convient que, durant la période de prolongation du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables énoncées dans la section « Base de paiement ».

Le Canada peut exercer cette option à tout moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils avant la date d'échéance du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

### **6.4.3 Instructions d'expédition**

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination indiqué dans le contrat :

1. Incoterms 2010 « rendus droits acquittés (RDA) » 3153, chemin Dwyer Hill, Ashton (Ontario).

## **6.5 Responsables**

### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Ryan Murray  
Titre : Agent des achats  
Ministère de la Défense nationale  
Direction : DGGPET  
Adresse : 101, promenade Colonel By, Ottawa (Ontario)

Téléphone : 613-949-4168  
Adresse courriel : ryan.murray4@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat, ni des travaux qui n'y sont pas prévus, à la suite de demandes ou d'instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### **6.5.2 Responsable technique**

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom :  
Titre :  
Organisation :  
Adresse :  
Téléphone :  
Adresse électronique :

Le responsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus au contrat. On peut discuter de questions techniques avec le responsable technique, mais celui-ci ne peut autoriser aucun changement à la portée des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat annoncée par l'autorité contractante.

### **6.5.3 Représentant de l'entrepreneur**

Le représentant de l'entrepreneur pour le contrat est :

Nom :  
Titre :  
Organisation :

Téléphone :  
Adresse électronique :

## **6.6 Paiement**

### **6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé aux prix unitaires fermes précisés à l'annexe A. Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, ou toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements ou interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### **6.6.2 Paiement électronique de factures – Contrat**

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen des instruments de paiement électronique suivants :

- a. carte d'achat Visa;
- b. carte d'achat MasterCard;
- c. dépôt direct (national et international);
- d. échange électronique de données (EED);
- e. virement télégraphique (international seulement);
- f. système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$).

## **6.7 Instructions relatives à la facturation**

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Aucune facture ne peut être présentée avant que tous les travaux qui y figurent soient terminés.

Chaque facture doit être accompagnée des documents suivants :

- a. une copie du document de sortie et de tout autre document précisé au contrat;
- b. une copie des factures, des reçus et des pièces justificatives pour tous les frais directs et tous les frais de déplacement et de subsistance;

Les factures doivent être transmises comme suit :

- a. La facture originale doit être envoyée à l'adresse suivante pour attestation et paiement :  
Ministère de la Défense nationale  
1600, chemin Star Top  
(DGGPET – DLP 8)  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1A 0K2

À l'attention de : Ryan Murray

OU

b. par courriel à : [ryan.murray4@forces.gc.ca](mailto:ryan.murray4@forces.gc.ca)

## 6.8 Attestations

### 6.8.1 Conformité

À moins d'indications contraires, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront être vérifiées par le Canada pendant toute la durée du contrat.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document cité en premier dans la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document figurant plus bas dans la liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires [4001](#) (2015-04-01), Achat, location et maintenance de matériel;
- c) les conditions générales [2010A](#) (2020-05-28);
- d) l'annexe A : Barème des prix
- e) la soumission de l'entrepreneur datée du \_\_\_\_\_, (*inscrire la date de la soumission*) [*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat* : « clarifiée le \_\_\_\_\_ » **ou** « modifiée le \_\_\_\_\_ » *et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*].

## 6.11 Contrat de défense

Clause [A9006C](#) (2012-07-16) du *Guide des CCUA*, Contrat de défense.

## 6.12 Assurances

Clause [G1005C](#) (2016-01-28) du *Guide des CCUA*, Assurances

## 6.13 Exigences en matière d'emballage

L'entrepreneur doit préparer tous les articles à livrer conformément à la dernière version des spécifications relatives à l'emballage des Forces canadiennes, *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer le ou les articles numéro 1 à raison de 1 par paquet.

Clause [D2000C](#) (2007-11-30) du *Guide des CCUA*, Marquage

Clause [D2001C](#) (2007-11-30) du *Guide des CCUA*, Étiquetage

Clause [D2025C](#) (2017-08-17) du *Guide des CCUA*, Matériaux d'emballage en bois

#### **6.14 Assurance de la qualité – Tous les articles**

Clause [D5545C](#) (2019-05-30) du *Guide des CCUA*, Norme ISO 9001:2008 – Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité C)

## ANNEXE A

### BARÈME DE PRIX

Point	Description	Unité de distribution	Qté	Adresse de destination	Adresse de facturation	Prix unitaire ferme	Prix total
1	Soutien AllyCare NET-EXG-200-1YS de NetAlly pendant 1 an – Garantie – Entretien – Main-d'œuvre, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
2	Soutien AllyCare NET-LR10G-100-1YS de NetAlly pendant 1 an – Service – Technique, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
3	Module SFP+ NET-SFP+MR-10G1310 de NetAlly – Pour réseau optique de données – Un 10GBase-LR/LX, ou l'équivalent	Ch.	6	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
4	Module SFP+ NET-SFP+MR - 10G850 de NetAlly – Pour réseau optique de données – Un réseau 10GBase-SR/SX – Fibre optique – Multimode – 10 gigabits Ethernet – 10GBase-SR/SX, ou l'équivalent	Ch.	6	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
5	Identificateur de câbles 2 à 6 NET-Wireview 2-6 de NetAlly – Cartographie des câbles, test des réseaux, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
6	Chargeur-adaptateur c.a. NET-G3-PWRADAPTER de NetAlly, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
7	Trousse d'essai étendu NET-LRAT-2000-KIT de NetAlly avec LinkRunner AT 2000 – Un port SFP – Batterie rechargeable, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
8	Soutien niveau Or NET-LRAT-2000-3YS de NetAlly – 3 ans – Service – 24 h/24, 7 j/7 – Technique – Électronique, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
9	Émetteur-récepteur SFP 1000LX NET-SFP-1000LX de NetAlly (mini-GBIC, ou l'équivalent)	Ch.	21	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
10	Émetteur-récepteur SFP 1000SX NET-SFP-1000SX de NetAlly (mini-GBIC)	Ch.	28	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
11	Module émetteur-récepteur SFP 100FX 1 NET-SFP-100FX de NetAlly – 100, ou l'équivalent	Ch.	14	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
12	Adaptateur d'alimentation pour auto NET-MS-AUTO-CHG de NetAlly – Entrée de 12 V c.c., ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
13	Bloc-piles AA NET-LRAT-AA-GREEN de NetAlly pour testeur automatique LinkRunner – Pour équipement d'essai – AA – 1, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$

14	Chargeur c.a. de rechange NET-PWR-CHARGER de NetAlly – Entrée de 120 V c.a./230 V c.a. – Sortie de 15 V c.c./2 A, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
15	Étui NET-874696, grand, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
16	Analyseur de réseau EtherScope nXG NET-EXG-200-CE de NetAlly, édition contrôlée – Test de réseaux et test de câbles à paires torsadées (circuit ouvert, court-circuit, paires divisées, paires croisées) – USB – Réseau (RJ45) – SFP – Paires torsadées, fibre optique – 10 gigabits Ethernet – 10GBase-T, 10GBase-X – 7,2 V – Batterie rechargeable au lithium-ion (Li-ion), ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
17	Trousse pour professionnel LinkRunner 10G Net-LR10G-100-KIT de NetAlly, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
18	Trousse complète d'inspection de fibre optique FLU-FTK1457 de Fluke Networks, avec FI-500 FiberInspector Micro, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
19	Boîtier rigide Versiv FLU-VERSIV-CASE3 de Fluke Networks – Pour équipement d'essai, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
20	Trousse de nettoyage de fibres optiques FLU-NFC-KIT-CASE de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
21	Bretelles dorsales pour grand boîtier Versiv FLU-VERSIV-BACKPK-STRP de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
22	Câble de référence de 50 µm FLU-MRC-50EFC-SCSCKIT pour test de flux encerclé de connecteur SC, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
23	Trousse d'accessoires FLU-MRC-50EFC-SCSCKIT de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
24	Trousse d'accessoires FLU-MRC-625EFC-SCSCKIT de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
25	Trousse d'accessoires réseau FLU-MRC-625EFC-SCSCKIT de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
26	Trousse d'accessoires réseau FLU-MRC-625EFC-SCSCKIT de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
27	Adaptateur pour connecteur d'alimentation à fibres optiques FLU-NFA-SC de Fluke Networks – Paquet de 2 – Connecteur SC, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
28	Adaptateur pour connecteur d'alimentation à fibres optiques FLU-NFA-ST de Fluke Networks – Paquet de 2 – Connecteur ST, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$

29	Localisateur de défaut visuel VisiFault FLU-VISIFAULT de Fluke Networks – Testeur de continuité de câbles – Test de continuité, test de câbles à fibres optiques – Fibre optique – Deux piles, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : <a href="mailto:Ryan.Murray4@forces.gc.ca">Ryan.Murray4@forces.gc.ca</a>	_____ \$	_____ \$
30	Soutien niveau Or pendant 1 an pour le FTK-1475 FLU-GLD-FTK-1475 de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
31	Support de démonstration Versiv FLU-VERSIV-STND de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
32	Étui (pochette) de transport pour équipement d'essai FLU-TRC-CASE de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
Sous-total							\$
Taxes applicables							\$
Total (A)							\$

## OPTIONS

### Année d'option 1 (12 à 24 mois)

Point	Description		Qté			Prix	Prix calculé
1	Soutien AllyCare NET-EXG-200-1YS de NetAlly pendant 1 an – Garantie – Entretien – Main-d'œuvre, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
2	Soutien AllyCare NET-LR10G-100-1YS de NetAlly pendant 1 an – Service – Technique, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
3	Soutien niveau Or pendant 1 an pour le FTK-1475 FLU-GLD-FTK-1475 de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
Sous-total							\$
Taxes applicables							\$
Total (B)							\$

### Année d'option 2 (24 à 36 mois)

Point	Description		Qté			Prix	Prix calculé
1	Soutien AllyCare NET-EXG-200-1YS de NetAlly pendant 1 an – Garantie – Entretien – Main-d'œuvre, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
2	Soutien AllyCare NET-LR10G-100-1YS de NetAlly pendant 1 an – Service – Technique, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
3	Soutien niveau Or pendant 1 an pour le FTK-1475 FLU-GLD-FTK-1475 de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
Sous-total							\$
Taxes applicables							\$

Total (C)	\$
-----------	----

**Année d'option 3 (36 à 48 mois)**

Point	Description		Qté			Prix	Prix calculé
1	Soutien AllyCare NET-EXG-200-1YS de NetAlly pendant 1 an – Garantie – Entretien – Main-d'œuvre, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
2	Soutien AllyCare NET-LR10G-100-1YS de NetAlly pendant 1 an – Service – Technique, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
3	Soutien niveau Or pendant 1 an pour le FTK-1475 FLU-GLD-FTK-1475 de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
4	Soutien niveau Or NET-LRAT-2000-3YS de NetAlly – 3 ans – Service – 24 h/24, 7 j/7 – Technique – Électronique, ou l'équivalent	Ch.	7	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
Sous-total							\$
Taxes applicables							\$
Total (D)							\$

**Année d'option 4 (48 à 60 mois)**

Point	Description		Qté			Prix	Prix calculé
1	Soutien AllyCare NET-EXG-200-1YS de NetAlly pendant 1 an – Garantie – Entretien – Main-d'œuvre, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
2	Soutien AllyCare NET-LR10G-100-1YS de NetAlly pendant 1 an – Service – Technique, ou l'équivalent	Ch.	2	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
3	Soutien niveau Or pendant 1 an pour le FTK-1475 FLU-GLD-FTK-1475 de Fluke Networks, ou l'équivalent	Ch.	4	Ministère de la Défense nationale 3153 Dwyer Hill Rd Ashton (Ontario) K1A 1B0	Ministère de la Défense nationale À l'attention de : Ryan.Murray4@forces.gc.ca	_____ \$	_____ \$
Sous-total							\$
Taxes applicables							\$
Total (E)							\$

**Valeur totale évaluée**

Total (A)	Total (B)	Total (C)	Total (D)	Total (E)	Total cumulé
_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$

## **ANNEXE B DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

### **INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Le soumissionnaire accepte les instruments de paiement électronique suivants :

- ( ) carte d'achat Visa;
- ( ) carte d'achat MasterCard;
- ( ) dépôt direct (national et international);
- ( ) échange électronique de données (EED);
- ( ) virement télégraphique (international seulement);
- ( ) système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$).